

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admis à la négociation sur un marché réglementé.



Update Programme de Rachat d'Actions 2018

Bruxelles, le 19 février 2018 – Telenet Group Holding NV (“Telenet” ou la “Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie certaines informations concernant ses rachats d’actions, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés.

Sous le Programme de Rachat d'Actions 2018, annoncé le 13 février 2018, la Société annonce aujourd'hui que dans la période du 13 février jusqu'au 16 février 2018, les rachats suivants ont été effectués dans le carnet d'ordres central du marché réglementé d'Euronext Bruxelles:

Date du rachat	Nombre d'actions	Prix moyen payé (€)	Prix le plus élevé payé (€)	Prix le plus bas payé (€)	Total (€)
13 février 2018	20.000	58,10	59,75	55,15	1.161.984
14 février 2018	30.000	56,80	58,55	56,25	1.703.862
15 février 2018	24.000	56,33	57,15	56,00	1.351.994
16 février 2018	25.000	56,18	56,85	56,00	1.404.483
Totale	99.000				5.622.323

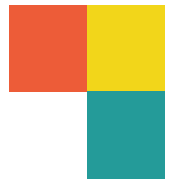
La société détient aujourd'hui 2.247.726 actions propres (communication précédente: 2.148.726 actions propres), soit 1,91% du nombre total d'actions existantes (communication précédente: 1,83%).

Toutes les actions rachetées sous le Programme de Rachat d'Actions 2018 (actuellement 99.000 actions propres) seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existants.

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs (investors.telenet.be) sous la section Actionnaires.

Contacten

Investor Relations:	Rob Goyens	rob.goyens@telenetgroup.be	+32 15 333 054
	Bart Boone	bart.boone@telenetgroup.be	+32 15 333 699
	Dennis Dendas	dennis.dendas@telenetgroup.be	+32 15 332 142
Press & Media:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	+32 15 335 006
Legal:	Bart van Sprundel	bart.van.sprundel@telenetgroup.be	+32 15 333 495



À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. 57 % des actions de Telenet sont détenues par Liberty Global, le plus grand leader mondial de la TV et le plus grand fournisseur d'Internet haut-débit, qui investit, innove et mobilise des personnes dans plus de 12 pays en Europe afin de tirer le meilleur parti de la révolution numérique.

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2016 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2017 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

Ce document a été publié le 19 février 2018 à 18:00h CET.